

2023-03-07
2023-0118
Container Label



Herbicide VIKING^{MC} Glufosinate 150

GROUPE	10	HERBICIDE
--------	----	-----------

SOLUTION

USAGE COMMERCIAL

EN VENTE POUR USAGE DANS LES PRAIRIES ET DANS L'INTÉRIEUR DE LA COLOMBIE-BRITANNIQUE (Y COMPRIS LA RÉGION DE LA RIVIÈRE DE LA PAIX) SEULEMENT

NUMÉRO D'HOMOLOGATION : 34726 LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

PRINCIPE ACTIF : glufosinate-ammonium 150 g/L

CONTENU NET : 1 L – 1020 L

LIRE L'ÉTIQUETTE ET LA BROCHURE CI-JOINTE AVANT L'EMPLOI

AVERTISSEMENT



POISON

IRRITANT POUR LA PEAU ET LES YEUX

**En cas d'urgence, appelez le numéro d'intervention d'urgence 24 heures sur 24
1-800-424-9300 ou 1-703-527-3887**

Viking Crop Production Partners Inc.

Box 18033
RPO Shawnessy
Calgary, AB. T2Y 0K3
1-587-743-1029

Viking (MC) est une marque de commerce de Viking Crop Production Partners Inc.

MISES EN GARDE : GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS. Nocif ou fatal si absorbé par la peau. Nocif si avalé. Ce produit peut causer une irritation des yeux. NE PAS mettre dans les yeux, sur la peau ou sur les vêtements. Éviter de respirer le brouillard de pulvérisation. Bien se laver après l'emploi et avant de manger, de boire ou de fumer.

Porter une chemise à manches longues et un pantalon long, des gants résistant aux produits chimiques, des chaussettes et des chaussures et des lunettes de protection lors du mélange, du chargement, de l'application, du nettoyage et des réparations. Porter un respirateur lors du mélange, du chargement et de l'application. Lorsque les mélanges en réservoir sont permis, lire et observer toutes les instructions sur l'étiquette, y compris les taux et les restrictions pour chaque produit utilisé dans le mélange en réservoir. Suivre les mesures de précaution les plus strictes pour le mélange, le chargement et l'application telles que décrites sur les étiquettes des deux produits.

- Ne pas entrer ni permettre l'entrée de travailleurs dans les sites traités durant le délai de sécurité (DS) de 24 heures.
- N'appliquer que lorsque le potentiel de dérive vers les endroits où les humains habitent ou pratiquent des activités tel que (p. ex., les maisons, les chalets, les écoles et les espaces récréatifs) est minime. Prendre en considération la direction et la vitesse du vent, l'inversion de température, l'équipement pour l'application et le réglage du pulvérisateur.
- Éviter la dérive de pulvérisation vers les plantes sensibles et UTILISER UNIQUEMENT AUX FINS RECOMMANDÉES ET AUX DOSES RECOMMANDÉES. Entreposer dans le contenant d'origine. Ne pas contaminer l'approvisionnement en eau, les étangs, les lacs, les cours d'eau ou les fossés d'irrigation par suite d'un épandage direct, de la dérive de pulvérisation ou lors du nettoyage de l'équipement ou des contenants.

MISES EN GARDE ENVIRONNEMENTALES

TOXIQUE pour les organismes aquatiques et les plantes terrestres non ciblées. Respecter les zones tampons de pulvérisation indiquées dans la section MODE D'EMPLOI. Éviter la dérive de pulvérisation vers les plantes sensibles et UTILISER UNIQUEMENT AUX FINS RECOMMANDÉES ET AUX DOSES RECOMMANDÉES. Afin de réduire le ruissellement à partir des sites traités vers les habitats aquatiques, éviter d'appliquer ce produit sur des terrains à pente modérée ou forte, sur un sol compacté ou sur de l'argile. Éviter d'appliquer ce produit lorsque de fortes pluies sont prévues. La contamination des habitats aquatiques par le ruissellement peut être réduite par l'aménagement d'une bande de végétation filtrante entre le site traité et le bord du plan d'eau.

PREMIERS SOINS : Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

En cas d'ingestion : En cas d'ingestion, appeler un centre antipoison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre antipoison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

En cas de contact avec les yeux : En cas de contact avec les yeux, garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'oeil. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas de contact avec la peau ou les vêtements : En cas de contact avec la peau ou les vêtements, enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas d'inhalation : En cas d'inhalation, déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES : Administrer un traitement symptomatique. Le personnel médical doit communiquer à frais virés au 1-800-424-9300.

ENTREPOSAGE : NE PEUT PAS être entreposé sous le point de congélation. Si le produit est entreposé pendant au moins un an, bien secouer avant d'utiliser. Ne pas entreposer ce produit avec des aliments destinés à l'humaine ou animale. Ne pas utiliser ni entreposer dans la maison ou autour de celle-ci. Entreposer dans le contenant d'origine.

ÉLIMINATION : Élimination du contenant recyclable : Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins. Il s'agit d'un contenant recyclable qui doit être éliminé à un point de collecte des contenants. S'adresser au distributeur ou au détaillant ou encore à l'administration municipale pour savoir où se trouve le point de collecte le plus proche. Avant d'aller y porter le contenant :

1. Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir.
2. Rendre le contenant inutilisable. S'il n'existe pas de point de collecte dans votre région, éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale.

Élimination du contenant réutilisable : Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins. En vue de son élimination, ce contenant peut être retourné au point de vente (au distributeur ou au détaillant).

Élimination des produits inutilisés ou superflu : Pour obtenir des renseignements sur l'élimination du produit inutilisé ou superflu, s'adresser au fabricant ou à l'organisme provincial de réglementation responsable. En cas de déversement et de nettoyage des déversements, s'adresser au fabricant et à l'organisme provincial de réglementation responsable.

AVIS À L'UTILISATEUR : Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la Loi sur les produits antiparasitaires.

Booklet Label



Herbicide VIKING^{MC} Glufosinate 150

GROUPE	10	HERBICIDE
--------	----	-----------

SOLUTION

USAGE COMMERCIAL

EN VENTE POUR USAGE DANS LES PRAIRIES ET DANS L'INTERIEUR DE LA COLOMBIE-BRITANNIQUE (Y COMPRIS LA RÉGION DE LA RIVIÈRE DE LA PAIX) SEULEMENT

NUMÉRO D'HOMOLOGATION : 34726 LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

PRINCIPE ACTIF : glufosinate-ammonium 150 g/L

CONTENU NET : 1 L – 1020 L

LIRE L'ÉTIQUETTE ET LA BROCHURE CI-JOINTE AVANT L'EMPLOI

AVERTISSEMENT



POISON

IRRITANT POUR LA PEAU ET LES YEUX

**En cas d'urgence, appelez le numéro d'intervention d'urgence 24 heures sur 24
1-800-424-9300 ou 1-703-527-3887**

Viking Crop Production Partners Inc.

Box 18033
RPO Shawnessy
Calgary, AB. T2Y 0K3
1-587-743-1029

Viking (MC) est une marque de commerce de Viking Crop Production Partners Inc.

MISES EN GARDE : GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS. Nocif ou fatal si absorbé par la peau. Nocif si avalé. Ce produit peut causer une irritation des yeux. NE PAS mettre dans les yeux, sur la peau ou sur les vêtements. Éviter de respirer le brouillard de pulvérisation. Bien se laver après l'emploi et avant de manger, de boire ou de fumer.

Porter une chemise à manches longues et un pantalon long, des gants résistant aux produits chimiques, des chaussettes et des chaussures et des lunettes de protection lors du mélange, du chargement, de l'application, du nettoyage et des réparations. Porter un respirateur lors du mélange, du chargement et de l'application. Lorsque les mélanges en réservoir sont permis, lire et observer toutes les instructions sur l'étiquette, y compris les taux et les restrictions pour chaque produit utilisé dans le mélange en réservoir. Suivre les mesures de précaution les plus strictes pour le mélange, le chargement et l'application telles que décrites sur les étiquettes des deux produits.

- Ne pas entrer ni permettre l'entrée de travailleurs dans les sites traités durant le délai de sécurité (DS) de 24 heures.
- N'appliquer que lorsque le potentiel de dérive vers les endroits où les humains habitent ou pratiquent des activités tel que (p. ex., les maisons, les chalets, les écoles et les espaces récréatifs) est minime. Prendre en considération la direction et la vitesse du vent, l'inversion de température, l'équipement pour l'application et le réglage du pulvérisateur.
- Éviter la dérive de pulvérisation vers les plantes sensibles et **UTILISER UNIQUEMENT AUX FINS RECOMMANDÉES ET AUX DOSES RECOMMANDÉES**. Entreposer dans le contenant d'origine. Ne pas contaminer l'approvisionnement en eau, les étangs, les lacs, les cours d'eau ou les fossés d'irrigation par suite d'un épandage direct, de la dérive de pulvérisation ou lors du nettoyage de l'équipement ou des contenants.

MISES EN GARDE ENVIRONNEMENTALES

TOXIQUE pour les organismes aquatiques et les plantes terrestres non ciblées. Respecter les zones tampons de pulvérisation indiquées dans la section MODE D'EMPLOI. Éviter la dérive de pulvérisation vers les plantes sensibles et **UTILISER UNIQUEMENT AUX FINS RECOMMANDÉES ET AUX DOSES RECOMMANDÉES**. Afin de réduire le ruissellement à partir des sites traités vers les habitats aquatiques, éviter d'appliquer ce produit sur des terrains à pente modérée ou forte, sur un sol compacté ou sur de l'argile. Éviter d'appliquer ce produit lorsque de fortes pluies sont prévues. La contamination des habitats aquatiques par le ruissellement peut être réduite par l'aménagement d'une bande de végétation filtrante entre le site traité et le bord du plan d'eau.

PREMIERS SOINS : Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

En cas d'ingestion : En cas d'ingestion, appeler un centre antipoison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre antipoison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

En cas de contact avec les yeux : En cas de contact avec les yeux, garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'oeil. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas de contact avec la peau ou les vêtements : En cas de contact avec la peau ou les vêtements, enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas d'inhalation : En cas d'inhalation, déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES : Administrer un traitement symptomatique. Le personnel médical doit communiquer à frais virés au 1-800-424-9300.

ENTREPOSAGE : NE PEUT PAS être entreposé sous le point de congélation. Si le produit est entreposé pendant au moins un an, bien secouer avant d'utiliser. Ne pas entreposer ce produit avec des aliments destinés à l'humaine ou animale. Ne pas utiliser ni entreposer dans la maison ou autour de celle-ci. Entreposer dans le contenant d'origine.

ÉLIMINATION : Élimination du contenant recyclable : Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins. Il s'agit d'un contenant recyclable qui doit être éliminé à un point de collecte des contenants. S'adresser au distributeur ou au détaillant ou encore à l'administration municipale pour savoir où se trouve le point de collecte le plus proche. Avant d'aller y porter le contenant :

1. Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir.
2. Rendre le contenant inutilisable. S'il n'existe pas de point de collecte dans votre région, éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale.

Élimination du contenant réutilisable : Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins. En vue de son élimination, ce contenant peut être retourné au point de vente (au distributeur ou au détaillant).

Élimination des produits inutilisés ou superflu : Pour obtenir des renseignements sur l'élimination du produit inutilisé ou superflu, s'adresser au fabricant ou à l'organisme provincial de réglementation responsable. En cas de déversement et de nettoyage des déversements, s'adresser au fabricant et à l'organisme provincial de réglementation responsable.

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

Puisque ce produit n'est pas homologué pour lutter contre les organismes nuisibles dans les systèmes aquatiques, NE PAS l'utiliser pour lutter contre des organismes nuisibles en milieu aquatique.

NE PAS contaminer les sources d'approvisionnement en eau potable ou en eau d'irrigation ni les habitats aquatiques lors du nettoyage de l'équipement ou de l'élimination de déchets.

APPLICATION TERRESTRE

Application par pulvérisateur agricole : NE PAS appliquer lors de périodes de calme plat. Éviter d'appliquer ce produit lorsque le vent souffle en rafales. NE PAS appliquer en gouttelettes de pulvérisation de taille inférieure au calibre moyen de la classification de l'American Society of Agricultural Engineers (ASAE S572.1). La hauteur de la rampe de pulvérisation doit être fixée à 60 cm ou moins au-dessus de la culture ou du sol.

Appliquer l'**Herbicide VIKING Glufosinate 150** dans au moins 110 litres d'eau par hectare, à une pression de 275 kPa et à une vitesse d'avancement de 6 à 8 km/h. Si des soupapes de sûreté sont utilisées, appliquer à une pression de 310 kPa. L'utilisation de buses à jet plat de 80° ou 110° est recommandée pour l'obtention d'un épandage uniforme et une pénétration optimale du couvert végétal.

Utilisation dessiccation seulement, lorsque le couvert végétal est dense ou que la croissance des mauvaises herbes est forte, on obtiendra un meilleur épandage en utilisant des volumes de pulvérisation supérieurs. Dans ces conditions, appliquer 170 à 220 litres d'eau par hectare.

- NE PAS UTILISER DE BUSES À MIROIR, D'ÉQUIPEMENT D'APPLICATION PAR GOUTTELETTES CONTRÔLÉES NI D'ÉQUIPEMENT DE PULVÉRISATION À JET PORTÉ.
- L'ÉPANDAGE UNIFORME ET COMPLET EST IMPORTANT POUR OBTENIR UNE SUPPRESSION DES MAUVAISES HERBES ET UNE DESSICCATION DE LA RÉCOLTE CONSTANTE.

L'application de la solution à un angle avant de 45° permettra un meilleur épandage. Consulter le mode d'emploi de cette étiquette pour obtenir la dose et les périodes d'application recommandées.

NE PAS appliquer si le vent souffle à plus de 16 km/h et qu'on utilise des pulvérisateurs à rampes. NE PAS appliquer si le vent souffle à plus de 25 km/h et qu'on utilise un pulvérisateur à hotte.

APPLICATION AÉRIENNE

Application par voie aérienne : NE PAS appliquer lors de périodes de calme plat. Éviter d'appliquer ce produit lorsque le vent souffle en rafales. **NE PAS** appliquer lorsque le vent souffle à plus de 12 km/h à la hauteur de vol au-dessus du site d'application. **NE PAS** pulvériser des gouttelettes de taille inférieure que celle correspondant à la classification grossière de l'American Society of Agricultural Engineers (ASAE S572.1). Réduire la dérive causée par les turbulences créées en bout d'aile de l'aéronef. L'espacement des buses le long de la rampe d'aspersion NE DOIT PAS dépasser 65 % de l'envergure des ailes ou du rotor.

S'assurer de recouvrir complètement le feuillage. Consulter les recommandations du fabricant de buses relativement à la pression de pulvérisation de chacune des buses.

Épandre seulement avec un avion ou un hélicoptère réglé et étalonné pour être utilisé dans les conditions atmosphériques de la région et selon les taux et directives figurant sur l'étiquette.

Les précautions à prendre ainsi que les directives et taux d'épandage à respecter sont propres au produit. Lire attentivement l'étiquette et s'assurer de bien la comprendre avant d'ouvrir le contenant. Utiliser seulement les quantités recommandées pour l'épandage aérien qui sont indiquées sur l'étiquette. Si, pour l'utilisation prévue du produit, aucun taux d'épandage aérien ne figure sur l'étiquette, on ne peut utiliser ce produit, et ce, quel que soit le type d'appareil aérien disponible. S'assurer que l'épandage est uniforme. Afin d'éviter que le produit ne soit épandu de façon non uniforme (épandage en bandes, irrégulier ou double), utiliser des marqueurs appropriés.

Mises en garde concernant l'utilisation

Épandre seulement quand les conditions météorologiques à l'endroit traité permettent une couverture complète et uniforme de la culture visée. Les conditions favorables spécifiques à l'épandage aérien décrites dans le Guide national d'apprentissage – Application de pesticides par aéronef, développé par le Comité fédéral, provincial et territorial sur la lutte antiparasitaire et les pesticides doivent être présentes.

Mises en garde concernant l'opérateur antiparasitaire

Ne pas permettre au pilote de mélanger les produits chimiques qui seront embarqués à bord de l'appareil. Il peut toutefois charger des produits chimiques pré-mélangés contenus dans un système fermé.

Il serait préférable que le pilote puisse établir une communication à chaque emplacement traité au moment de l'épandage.

Le personnel au sol de même que les personnes qui s'occupent des mélanges et du chargement doivent porter des gants résistant aux produits chimiques, une chemise à manches longues, un pantalon long, une combinaison, des chaussures et des chaussettes et des lunettes ou un masque durant le mélange/chargement, le nettoyage et les réparations. Lorsque les précautions qu'on recommande à l'opérateur de prendre sont plus strictes que les recommandations générales qui figurent sur les étiquettes pour épandage avec pulvérisateur terrestre, suivre les précautions les plus rigoureuses.

Tout le personnel sur les lieux de travail doit se laver les mains et le visage à grande eau avant de manger et de boire. Les vêtements protecteurs, le cockpit de l'avion et les cabines des véhicules doivent être décontaminés régulièrement.

FAIRE PREUVE D'UNE EXTRÊME PRUDENCE DURANT L'APPLICATION AÉRIENNE D'UN INSECTICIDE, D'UN HERBICIDE OU D'UN FONGICIDE. La dérive de pesticides n'est pas toujours visible à l'œil nu. De petites gouttelettes peuvent dériver vers des zones fragiles sans signe apparent de danger. SUIVRE LE MODE D'EMPLOI À LA LETTRE.

Lorsque l'**Herbicide VIKING Glufosinate 150** est appliqué de façon aérienne, un épandage uniforme est essentiel. Les applicateurs doivent utiliser la combinaison appropriée de têtes de buses, de disposition des buses et de pressions de pulvérisation afin d'obtenir une distribution de grosses gouttelettes d'un diamètre moyen supérieur à 350 microns. **NE PAS UTILISER DE BUSES RAINDROP.** Afin d'éviter que le produit ne soit épandu de façon non uniforme, utiliser des marqueurs appropriés.

Volume d'eau pour l'utilisation dessiccation seulement : Appliquer l'**Herbicide VIKING Glufosinate 150** dans au moins 33 à 55 litres d'eau par hectare. Lorsque le couvert végétal est dense ou que la croissance des mauvaises herbes est forte, on obtiendra un meilleur épandage en utilisant des volumes de pulvérisation supérieurs. Consulter le mode d'emploi de cette étiquette pour obtenir la dose et les périodes d'application recommandées.

Volume d'eau pour l'utilisation en postlevée dans le canola tolérant le glufosinate ammonium : Appliquer l'**Herbicide VIKING Glufosinate 150** dans au moins 55 L d'eau/ha.

La dérive aérienne s'accroît sous certaines conditions météorologiques. Ne pas appliquer l'**Herbicide VIKING Glufosinate 150** par voie aérienne lorsque la vitesse du vent est supérieure à 12 km/h.

Pour la protection des habitats non ciblés, une pulvérisation hors cible ou une dérive vers des habitats sensibles devrait être évitée. À cette fin, les zones tampons suivantes sont requises.

AIDE A LA RÉCOLTE ET DESSICCATION (EXCLUSIVE DANS LES PRAIRIES ET DANS LA RÉGION DE LA RIVIÈRE DE LA PAIX EN COLOMBIE-BRITANNIQUE)

L'**Herbicide VIKING Glufosinate 150** peut être utilisé comme aide à la récolte (dessicant) dans les cultures identifiées. L'**Herbicide VIKING Glufosinate 150** desséchera aussi les mauvaises herbes présentes dans le champ au moment de l'application.

La dessiccation des cultures et des mauvaises herbes sera optimale si les conditions environnementales sont favorables (temps chaud, bonne humidité du sol et humidité relative élevée). La rapidité d'action de l'**Herbicide VIKING Glufosinate 150** est influencée par les facteurs environnementaux. La rapidité d'action peut être réduite par temps frais (moins de 10 °C), si l'humidité du sol est faible et si l'humidité relative est faible. Généralement, les symptômes visuels apparaissent 2 à 4 jours après l'application.

Pour obtenir de meilleurs résultats, appliquer sur les mauvaises herbes levées, jeunes et en pleine croissance. Les mauvaises herbes qui lèvent après l'application ne seront pas supprimées.

L'herbicide et dessiccant l'**Herbicide VIKING Glufosinate 150** aura un effet sur les mauvaises herbes qui sont à un stade supérieur au stade foliaire recommandé ; toutefois, la rapidité d'action et de suppression risque d'être réduite.

Lorsqu'une échelle de doses est indiquée, la dose la plus élevée doit être utilisée :

- 1) lorsque la croissance de la culture ou des mauvaises herbes est dense ;
- 2) lorsque le temps est frais et sec.

Toute averse dans les quatre heures suivant l'application risque de réduire l'efficacité.

L'**Herbicide VIKING Glufosinate 150** est un herbicide non-sélectif. Éviter le contact avec d'autres plantes désirables par application directe ou par dérive de pulvérisation, à défaut de quoi des dommages graves peuvent être causés.

L'**Herbicide VIKING Glufosinate 150** agit essentiellement au contact. Il est donc essentiel d'obtenir un épandage complet des tissus végétaux à supprimer ou à dessécher.

Les grains et la farine provenant des cultures traitées peuvent servir à nourrir le bétail.

Ne pas laisser paître le bétail ou le nourrir avec d'autres parties des cultures traitées ; les données appuyant un tel emploi sont insuffisantes.

INSTRUCTIONS DE MÉLANGE

L'**Herbicide VIKING Glufosinate 150** doit être appliqué à l'aide d'un équipement propre bien calibré.

L'**Herbicide VIKING Glufosinate 150** est spécialement formulé pour se mélanger facilement dans l'eau. Avant d'ajouter l'**Herbicide VIKING Glufosinate 150** dans le réservoir de pulvérisation, s'assurer que celui-ci est bien propre (voir la section "Instruction de Nettoyage").

1. Remplir à moitié le réservoir d'eau propre avant d'ajouter l'**Herbicide VIKING Glufosinate 150**.
2. Verser la quantité appropriée de l'**Herbicide VIKING Glufosinate 150**.
3. Verser le reste d'eau, débiter l'agitation et pulvériser immédiatement.

NOTE : S'assurer que tous les circuits (conduites, rampes, etc.) affichent la concentration appropriée de l'**Herbicide VIKING Glufosinate 150** et d'eau avant de commencer l'épandage.

NOTE : L'ajout d'un agent antimoussant peut réduire la formation de mousse, en particulier lorsqu'on utilise de l'eau douce.

INSTRUCTIONS DE NETTOYAGE

Avant et après l'utilisation de l'**Herbicide VIKING Glufosinate 150**, toujours effectuer un nettoyage complet du réservoir, des conduites et du filtre du pulvérisateur. L'équipement de pulvérisation doit être rincé à fond à l'aide d'une solution de détergent puissante.

L'HERBICIDE VIKING GLUFOSINATE PEUT S'UTILISER EN TANT QUE DESSICCANT POUR LES CULTURES SUIVANTES :

- LENTILLES
- POMMES DE TERRE
- LUZERNE (cultivée pour la semence)

L'Herbicide **VIKING Glufosinate 150** desséchera également les mauvaises herbes présentes dans le champ au moment de l'application (la renouée liseron peut ne pas être entièrement desséchée).

LENTILLES

NE PAS APPLIQUER SUR DES LENTILLES CULTIVÉES POUR LES SEMENCES ; LES DONNÉES APPUYANT UN TEL EMPLOI SONT INSUFFISANTES.

Appliquer l'Herbicide **VIKING Glufosinate 150** à un taux de 2 à 2,7 litres de produit par hectare. Appliquer lorsque la culture est au stade de 40-60 % de formation des gousses (jaune à brun). Utiliser la dose la plus élevée lorsque le couvert végétal est dense et/ou il y a une forte concentration de mauvaises herbes lors de l'application. ATTENDRE au moins 9 jours après l'application avant de faire la récolte.

L'Herbicide **VIKING Glufosinate 150** aidera à l'assèchement des plants de lentilles afin de faciliter le moissonnage- battage, réduisant les risques liés aux mauvaises conditions météorologiques qui touchent la culture andainée.

POMMES DE TERRE

NE PAS APPLIQUER SUR LES POMMES DE TERRE CULTIVÉES POUR LA SEMENCE.
ATTENDRE AU MOINS 9 JOURS APRÈS L'APPLICATION AVANT DE FAIRE LA RÉCOLTE.

Appliquer l'Herbicide **VIKING Glufosinate 150** à un taux de 3 litres de produit par hectare. Appliquer environ 14 à 21 jours avant la date de récolte prévue. La dessiccation des cultures et des mauvaises herbes sera plus rapide lorsque le temps est chaud et sec.

L'Herbicide **VIKING Glufosinate 150** peut être appliqué pour promouvoir l'assèchement uniforme d'une culture arrivant à maturité de manière inégale et permettre la planification du moment de la récolte. La dessiccation des vignes et des mauvaises herbes facilitera la récolte mécanisée.

LUZERNE (cultivée pour la semence)

Appliquer au stade de 50 à 75 % de formation des gousses (brunes). Appliquer l'Herbicide **VIKING Glufosinate 150** à un taux de 2,7 litres de produit par hectare. NE PAS appliquer plus d'une fois par année.

UTILISATION POST EMERGENT

CANOLA - PRAIRIE PROVINCES ET INTÉRIEUR DE COLOMBIE-BRITANNIQUE SEULEMENT

L'Herbicide **VIKING Glufosinate 150** est enregistré pour l'application aérienne et terrestre au glufosinate de variétés ou d'hybrides de canola tolérants à l'ammonium [exemple : variétés ou hybrides marqués avec LibertyLinkMC^{MC}] cultivés dans les provinces des Prairies et l'intérieur de la Colombie-Britannique seulement.

- Pour assurer la sécurité des cultures et l'efficacité optimale des herbicides, n'utilisez que l'Herbicide **VIKING Glufosinate 150** sur un mélange de glufosinate ammonium tolérant (c.-à-d., LibertyLink) issu de semences certifiées.

- L'Herbicide **VIKING Glufosinate 150** n'est pas homologué pour d'autres plantes tolérantes au glufosinate ammonium.
- L'application de l'Herbicide **VIKING Glufosinate 150** à des variétés ou des hybrides de canola non tolérants ou d'autres cultures non tolérantes entraînera des blessures sévères ou la mort de la culture.
- Appliquer l'Herbicide **VIKING Glufosinate 150** depuis le stade du cotylédon jusqu'à l'étape de boulonnage anticipé du Canola, avant le début de la phase de boulonnage.
- Une légère décoloration du canola peut être visible après l'application. Cet effet est temporaire et n'influencera pas la croissance, l'échéance ou le rendement des cultures.
- Pour la production de semences hybrides - Deux applications sont requises pour éliminer les plantes de type sauvage ségréantes. La première application devrait se produire lorsque le Canola est au stade de 2 à 4 feuilles, la deuxième application lorsque les plantes de Canola sont au stade 4-6 feuilles et la troisième application, le cas échéant, peut être appliquée au Canola jusqu'à, mais Avant, l'étape de boulonnage. Toutes les applications de l'Herbicide **VIKING Glufosinate 150** pour la production de semences hybrides devraient être réalisées à 3,33 L / ha.
- NE PAS contaminer l'irrigation ou l'approvisionnement en eau potable ou les habitats aquatiques en nettoyant l'équipement ou en éliminant les déchets.

MESURES SUSCEPTIBLES : L'Herbicide **VIKING Glufosinate 150** a un effet sur toutes les mauvaises herbes et les cultures, à l'exception de ces cultures qui sont développées pour tolérer les applications de l'Herbicide **VIKING Glufosinate 150**. Les mauvaises herbes suivantes sont sensibles à l'application de l'Herbicide **VIKING Glufosinate 150**. Le meilleur contrôle sera obtenu lorsque l'Herbicide **VIKING Glufosinate 150** est appliqué dans les étapes de feuilles recommandées.

MAUVAISE HERBE	STADE FOLIAIRE RECOMMANDÉ DE LA MAUVAISE HERBE	TAUX 1,33 L/ha
Sapanaire des vaches	4	
Sétaire verte	6 (Maximum de 3 talles)	

MAUVAISE HERBE	STADE FOLIAIRE RECOMMANDÉ DE LA MAUVAISE HERBE	TAUX 2 L/ha
Échinochloa pied-de-coq	4	
Renouée persicaire	6	
Chénopode blanc	6	
Soude roulante	Jusqu'à 8 cm de haut	
Renouée	6	
Tabouret des champs	8	
Lin spontané	Jusqu'à 6 cm de haut	
Moutarde des champs	5	

MAUVAISE HERBE	STADE FOLIAIRE RECOMMANDÉ DE LA MAUVAISE HERBE	TAUX 2,67 L/ha
Chardon des champs ¹	Jusqu'à 10 cm de haut	
Stellaire moyenne	4 (Paires de feuilles)	
Ortie royale	3 (Paires de feuilles)	
Kachia à balais	Jusqu'à 8 cm de haut	
Laiteron des champs vivace	8	

Cheindent ¹	4
Amarante à racine rouge	4
Mauve à feuilles rondes	4
Matricaire maritime	Jusqu'à 10 cm de haut
Bouse-à-pasteur	6
Orge spontanée ²	4 (Maximum de 2 talles)
Blé spontané	4 (Maximum de 2 talles)
Renouée liseron	3

MAUVAISE HERBE	STADE FOLIAIRE RECOMMANDÉ DE LA MAUVAISE HERBE	TAUX
		3,33 L/ha
Gaillet gratteron	2 (Verticilles)	
Pissenlit	Rosette de 1 à 15 cm	
Sagesse des chirurgiens	Jusqu'à 10 cm de haut	
Ortie royale	4 (Paires de feuilles)	
Cheindent ³	4	
Erodium	3	
Folle avoine	4 (Maximum de 2 talles)	

MAUVAISE HERBE	STADE FOLIAIRE RECOMMANDÉ DE LA MAUVAISE HERBE	TAUX
		3,33 L/ha

Populations élevées

Chardon des champs ¹	Jusqu'à 10 cm de haut
Cheindent ¹	4
Orge spontanée ²	4 (Maximum de 2 talles)
Blé spontané	4 (Maximum de 2 talles)
Renouée liseron	3

MAUVAISE HERBE	STADE FOLIAIRE RECOMMANDÉ DE LA MAUVAISE HERBE	TAUX
		4 L/ha
Chardon des champs ⁴	Jusqu'à 10 cm de haut	
Chiendent ⁵	4	

- 1 Répression des parties aériennes seulement
- 2 Répression seulement
- 3 Suppression de croissance amélioré des parties aériennes
- 4 Meilleure répression des parties aériennes
- 5 Suppression pendant toute la saison des populations élevées

DEUXIEME APPLICATION - CANOLA

- Une deuxième application de l'**Herbicide VIKING Glufosinate 150** peut être faite dans les champs de canola ayant reçu un traitement initial à un taux maximale de 4,0 L/ha en présence d'une nouvelle germination ou croissance de mauvaises herbes.

- Une première application maximale de 4 L/ha peut être suivie d'une deuxième application maximale de 3,33 L/ha, OU Une première application maximale de 3,33 L/ha peut être suivie d'une deuxième application maximale de 4 L/ha.
- **Ne pas appliquer plus qu'un total de 7,33 L/ha par année.**
- Appliquer lorsque les mauvaises herbes sont au stade foliaire approprié et jusqu'à, mais avant, la montée en graines du canola.

TROISIEME APPLICATION – CANOLA : POUR LA PRODUCTION DE SEMENCES HYBRIDES SEULEMENT

- Trois applications de l'**Herbicide VIKING Glufosinate 150**, à raison de 3,33 L/ha pour chaque traitement, peuvent être nécessaires pour la production de semences d'hybrides. Cette application doit se faire avant la montée en graines du canola.
- Pour obtenir de meilleurs résultats, appliquer sur les mauvaises herbes levées, jeunes et en pleine croissance. Les mauvaises herbes qui lèvent après l'application ne seront pas supprimées.
- L'**Herbicide VIKING Glufosinate 150** aura un effet sur les mauvaises herbes qui sont à un stade supérieur au stade foliaire recommandé ; toutefois, la rapidité d'action et de suppression risque d'être réduite.

MÉLANGES DE RÉSERVOIR

Ce produit peut être mélangé avec un engrais, un supplément ou avec des produits antiparasitaires homologués, dont les étiquettes permettent aussi les mélanges en cuve, à la condition que la totalité de chaque étiquette, y compris le mode d'emploi, les mises en garde, les restrictions, les précautions relatives à l'environnement et les zones tampons sans pulvérisation, soit suivie pour chaque produit. Lorsque les renseignements inscrits sur les étiquettes des produits d'association au mélange en cuve divergent, il faut suivre le mode d'emploi le plus restrictif. Ne pas faire de mélanges en cuve avec des produits contenant le même principe actif, à moins que ces produits soient recommandés spécifiquement sur cette étiquette.

Dans certains cas, les produits de lutte antiparasitaire mélangés en cuve peuvent entraîner une activité biologique réduite ou des dommages accrus à la culture hôte. L'utilisateur devrait communiquer avec Viking Crop Production Partners Inc. au 1-587-743-1029 pour demander des renseignements avant d'appliquer tout mélange en cuve qui n'est pas recommandé spécifiquement sur cette étiquette.

Lorsque les mélanges en réservoir sont permis, lire et observer toutes les instructions sur l'étiquette, y compris les taux et les restrictions pour chaque produit utilisé dans le mélange en réservoir. Suivre les mesures de précaution les plus strictes pour le mélange, le chargement et l'application telles que décrites sur les étiquettes des deux produits.

CANOLA

PRODUIT D'ASSOCIATION	TAUX	MODE D-EMPLOI
Centurion ^{MD} ou Select ^{MD}	63 mL/ha	Pour la suppression de l'orge spontanée et de la folle avoine, appliquer l' Herbicide VIKING Glufosinate 150 à raison de 2,67 à 4,0 L / ha plus Centurion ou Select à raison de 63 mL / ha ainsi qu'un adjuvant tel que recommandé sur l'étiquette Centurion ou Select. Appliquer lorsque les mauvaises herbes ont de 1 à 4 feuilles et un maximum de 2 talles.

Instructions de mélange

- L'**Herbicide VIKING Glufosinate 150** doit être appliqué à l'aide d'un équipement propre bien calibré.
- L'**Herbicide VIKING Glufosinate 150** est spécialement formulé pour se mélanger facilement dans l'eau.
- Avant d'ajouter l'**Herbicide VIKING Glufosinate 150** dans le réservoir de pulvérisation, s'assurer- que celui-ci est bien propre.
 1. Remplir le réservoir aux trois quarts l'eau propre.
 2. Verser la quantité appropriée de l'**Herbicide VIKING Glufosinate 150**.
 3. Verser le reste d'eau, débiter l'agitation et pulvériser immédiatement.

L'Herbicide VIKING Glufosinate 150 et Centurion ou Select : Canola tolérante au glufosinate et ammonium uniquement

Lorsqu'on mélange du réservoir l'**Herbicide VIKING Glufosinate 150** et Centurion ou Select, toujours verser l'adjuvant Amigo^{MD} dans le réservoir en premier, **puis** verser l'**Herbicide VIKING Glufosinate 150** dans le réservoir, suivi de Centurion ou Select.

L'ajout d'un agent anti-moussant peut réduire la formation de mousse, en particulier lorsqu'on utilise de l'eau douce.

1. Bien nettoyer le pulvérisateur en purgeant le système avec un mélange d'eau et de détergent.
2. Remplir le réservoir du pulvérisateur à moitié d'eau propre. Mettre en marche le système d'agitation.
3. Verser la quantité appropriée adjuvant d'Amigo. Continuer d'agiter jusqu'à ce que adjuvant soit bien mélangé.
4. ARRÊTER l'agitation. Verser la quantité requise de l'**Herbicide VIKING Glufosinate 150** dans le réservoir. Mettre en marche le système d'agitation.
5. Verser la quantité appropriée de Centurion ou Select et le reste d'eau nécessaire pour remplir le réservoir.
6. Continuer d'agiter ou de faire rouler le système de dérivation, et pulvériser immédiatement.
7. Après toute interruption de l'épandage, bien agiter avant de reprendre la pulvérisation. Jeter un coup d'œil dans le réservoir pour s'assurer que l'agitation du pulvérisateur suffit à remélanger les produits de la solution de pulvérisation. Ne pas laisser reposer le mélange jusqu'au lendemain.
8. Si une pellicule d'huile commence à se former dans le réservoir, vider et nettoyer le réservoir avec une solution de détergent puissante.
9. Immédiatement après l'emploi, bien nettoyer le pulvérisateur en purgeant le système avec un mélange d'eau et de détergent

Nettoyage du pulvérisateur

Avant et après l'utilisation de l'herbicide et dessiccant l'**Herbicide VIKING Glufosinate 150**, toujours effectuer un nettoyage complet du réservoir, des conduites et du filtre du pulvérisateur. L'équipement de pulvérisation doit être rincé à fond à l'aide d'une solution de détergent puissante.

Délai avant la plantation (DAP) :

- Délai de 70 jours pour le sarrasin commun, l'orge, le millet, l'avoine, le seigle, le sorgho commun, le triticales et le blé.
- Délai de 120 jours pour toutes cultures sauf le maïs de grande culture, le canola, le soja, le haricot sec commun (pas cultivé pour les semences), la luzerne, la carotte, l'oignon et la pomme de terre.

Alimentation du bétail et Délais d'attente

ALIMENTATION AU BÉTAIL:

Canola:

- Les grains et la farines provenant de la culture traitée peuvent servir à nourrir au bétail.

- Ne pas laisser paître le bétail dans les cultures traitées ni couper celles-ci comme fourrage ; les données appuyant un tel emploi sont insuffisantes.

DÉLAIS D'ATTENTE:

Canola:

- Lorsque l'**Herbicide VIKING Glufosinate 150** est mélangé en réservoir avec Centurion ou Select, respecter un délai d'attente de 60 jours à partir de la date du traitement (ou du dernier traitement lorsqu'il y a eu une deuxième application).

Zones tampons de pulvérisation :

L'utilisation des méthodes de pulvérisation et de l'équipement suivants **NE** requiert **PAS** une zone tampon de pulvérisation : pulvérisateur manuel ou dorsal, et, traitement localisé.

Il est nécessaire que les zones tampons de pulvérisation précisées dans le tableau ci-dessous séparent le point d'application directe du produit et la lisière de l'habitat terrestre vulnérable le plus proche de ce point dans la direction du vent (p. ex., des prairies, des forêts, des brise-vents, des terres à bois, des haies, des rivages ou des zones arbustives), des habitats d'eau douce vulnérables (p. ex., des lacs, des rivières, des marécages, des étangs, des fondrières, des Prairies, des criques, des marais, des cours d'eau, des réservoirs et des milieux humides).

Méthode d'application	Culture	Zones tampons de pulvérisation (mètres) nécessaires pour la protection des :		
		Habitats d'eau douce des profondeurs :		Habitats terrestre
		Moins de 1 m	Plus de 1 m	
Pulvérisateur agricole	Luzerne Pomme de terre Lentilles	1	0	1
	Canola	1	0	1
Aérienne (Voilure fixe et Voilure tournante)	Luzerne Pomme de terre Lentilles	1	0	20
	Canola	1	0	30

Lorsque les mélanges en cuve sont permis, consulter l'étiquette des produits d'association et respecter la zone tampon de pulvérisation la plus large (la plus restrictive) parmi les produits utilisés dans le mélange en cuve et appliquer au moyen de la catégorie de gouttelettes la plus grosse (ASAE) indiquée sur les étiquettes des produits d'association.

On peut modifier les zones tampons de pulvérisation pour ce produit, selon les conditions météorologiques et la configuration de l'équipement de pulvérisation, en utilisant le calculateur de zones tampons de pulvérisation dans la section Pesticide du site Canada.ca.

RECOMMANDATION SUR LA GESTION DE LA RÉSISTANCE

Aux fins de la gestion de la résistance, il importe de noter que l'**Herbicide VIKING Glufosinate 150** est un herbicide du groupe 10. Toute population de mauvaises herbes peut renfermer ou former des plantes naturellement résistantes à l'**Herbicide VIKING Glufosinate 150** et à d'autres herbicides du groupe 10. Les biotypes résistants peuvent finir par prédominer au sein de la population si ces herbicides sont utilisés de façon répétée dans un même champ. Il peut exister d'autres mécanismes de résistance sans lien avec le site ou le mode d'action, mais qui sont spécifiques à des composés chimiques, comme un métabolisme accru. Il est recommandé de suivre des stratégies appropriées de gestion de la résistance.

Pour retarder l'acquisition de la résistance aux herbicides :

- Dans la mesure du possible, alterner le **Herbicide VIKING Glufosinate 150** ou les herbicides du même groupe 10 avec des herbicides qui appartiennent à d'autres groupes et qui suppriment les mêmes mauvaises herbes et ce, au cours d'une seule saison de croissance (applications séquentielles) ou entre les saisons de croissance.
- Utiliser, si cet emploi est permis, des mélanges en cuve contenant des herbicides provenant d'un groupe différent. Pour ralentir l'acquisition d'une résistance, le composé du mélange le moins susceptible de créer une résistance devrait supprimer la ou les mauvaises herbes ciblées aussi efficacement que le composé du mélange le plus susceptible de créer une résistance.
- Utiliser les herbicides dans le cadre d'un programme de lutte intégrée contre les mauvaises herbes qui privilégie le dépistage, la consultation de données antérieures sur l'utilisation des pesticides et la rotation des cultures, et qui permet l'intégration des techniques de labour (ou d'autres méthodes mécaniques de lutte), des pratiques culturales (par exemple, augmentation de la densité des semis, application d'engrais au moment propice et au moyen d'une méthode précise pour favoriser la croissance de la culture plutôt que celle des mauvaises herbes) ou biologiques (recours à des cultures ou à des variétés de végétaux qui entrent en compétition avec les mauvaises herbes) et d'autres pratiques de lutte.
- Après l'application d'herbicides, surveiller les populations de mauvaises herbes traitées pour y déceler les signes éventuels de l'acquisition d'une résistance (par exemple, une des espèces de mauvaises herbes indiquées sur l'étiquette n'a pas été supprimée). En présence de signes attestant une résistance potentielle, empêcher la production des graines des mauvaises herbes sur le site touché en utilisant, dans la mesure du possible, un autre herbicide appartenant à un groupe différent. Empêcher la propagation des mauvaises herbes résistantes d'un champ à l'autre en nettoyant le matériel de labour et de récolte avant le passage dans un autre champ et en utilisant des semences non contaminées.
- Faire analyser les graines de mauvaises herbes potentiellement résistantes par un laboratoire qualifié afin de confirmer leur résistance et d'opter pour un autre herbicide.
- Communiquer avec les spécialistes ou les conseillers agricoles certifiés de la région pour obtenir des recommandations supplémentaires sur une culture ou un biotype de mauvaise herbe précis pour ce qui est de la gestion de la résistance aux pesticides et de la lutte intégrée contre les mauvaises herbes.
- Pour obtenir davantage d'information ou pour signaler des cas possibles de résistance, communiquer avec Viking Crop Production Partners Inc. au 1-587-743-1029.

AVIS À L'UTILISATEUR : Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la Loi sur les produits antiparasitaires.

Viking (MC) est une marque de commerce de Viking Crop Production Partners Inc.

Tous les autres produits mentionnés sont des marques de commerce de leurs détenteurs respectifs.